

# Les Randonneurs de Mandeuire

## Procès verbal du Conseil d'Administration

En date du 22 février 2018 à 20h00.

Le Conseil d'Administration de l'Association « LES RANDONNEURS DE MANDEURE » s'est réuni à MATHAY sous la Présidence de M MAUVAIS Jean Claude

M MAUVAIS Jean Claude fait constater que les onze membres, du Conseil d'Administration, assistent à la séance.

**Sont présents :** Mmes B. PAGNOT, J. VIGEZZI, MO GULLAUD. MM A. ANEDDA, M. PAGNOT, J. GOMEZ, G. TOURNOUX, E MOYLEN, M BARDOT, J C MAUVAIS, R VIGEZZI.

### Ordre du jour :

- Marche populaire 30ème
  - Lieu ( moto cross, belvédère ... )
  - Circuits ...
  - Lots pour participants, animations ...
- Questions diverses.

### Marche populaire

Lieu:

Le président du moto-club de Mandeuire nous propose de mettre à disposition le site du motocross pour notre manifestation .

Après délibération **le CA à l'unanimité privilégie le site du belvédère** qui comporte pour cette manifestation plusieurs atouts favorables.

**Remercier le président du moto-club** pour ses bonnes relations avec les randonneurs et lui confirmer que nous sommes prêts le cas échéant à les aider lors de leurs divers championnats. ( **Julio** )

Circuits:

Eric présente les parcours 20, 15, 10 km

20 km :

Plutôt 24 km, un peu long pour une marche populaire ou les horaires d'arrivée en octobre sont relativement strictes . ( tombola, démontage, nuit )

Passage par THULAY, ROCHE LES BLAMONT, BLAMONT, ECURCEY. Quelques points à vérifier entre THULAY et ROCHE; bois profond souvent gras peu de vues, pâtures voir autorisation des propriétaires.

15 et 10 km sans souci.

**Éric** transmet les fichiers GPX à Jean Claude, René et Julio. Quelques reconnaissances partielles seront effectuées avant mi avril.

Lots et animations pour la trentième:

Plusieurs gadgets ont été présentés coût de 0,5 à 2,5€ Le CA conclut à une large majorité que tous ces articles finiront inmanquablement au mieux au fond d'un tiroir.

Les articles plus utiles type vêtements, parapluies etc... sont trop chères.

**Le CA décide à l'unanimité la gratuité pour les inscriptions** tout en conservant les ravitaillements gratuits et la tombola gratuite. Le coût de cette gratuité est compris suivant le nombre de participants entre 800 et 1500 €.

**Il faudra communiquer à fond sur cette gratuité exceptionnelle pour la trentième . (le comité)**

**Le CA décide à l'unanimité d'offrir à tous les membres actifs et de services** lors de ces journées, **un tour du cou multifonction (Jean Claude consulte Décathlon ... )**

Voir avec Décathlon pour une animation sur le site du belvédère le dimanche (**Jean Claude**)

Voir pour animation orgue de barbarie et coût (**Maurice**)

### Questions diverses:

- **Suite à l'accident de Joseph** (brulure) il faut penser à sécuriser davantage l'aménagement cuisine lors de la marche populaire. ( **le comité** )
  - **Décès d'un membre ou d'un parent proche à un membre:**
    - Membre actif:
      - le président envoie les condoléances à la famille au nom du club.
      - Une plaque ou une fleur sera portée au cimetière (sauf avis contraire de la famille)
    - Parent proche d' un membre actif:
      - le président envoie les condoléances à la famille au nom du club.
- Dans tous les cas le secrétaire informe par mail tous les membres actifs du décès (**aide de Marie Odile**)
- **Séjours:** **Jean Claude** informe les organismes du nombre de participants aux séjours.

### Prochaine réunion courant avril

L'ordre du jour étant épuisé, il est dressé le présent Procès Verbal.

Le Président Jean Claude MAUVAIS



Le Secrétaire Julio GOMEZ



